

**4 Économie**

**Infrastructures sociales et développement durable d'Olam Ruber Gabon à Batouri (Bitam)**

**De la nécessité d'entretenir les réalisations au profit des populations**



Le pont "Pascal"...



... et le dispensaire d'Okok, fermé, faute d'infirmiers, tous construits par Olam.

**F.B.E.M**  
Bitam/Gabon

*Si les populations autour du site d'hévéaculture de Batouri ont bénéficié d'importantes installations sociales de la part d'Olam Ruber Gabon, et de mécanismes de développement durable jusqu'alors efficaces, il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces infrastructures manquent soit d'amélioration, soit d'entretien, et laissent un goût d'inachevé chez les riverains.*



Une école flambant neuve à Bouthengasse.



Une vue des maisons des enseignants à Okok, construites par Olam.

DANS le cadre du contrat social signé entre les populations impactées par les champs d'hévéaculture de Batouri (Bitam) et Olam Ruber Gabon, l'agro-industriel singapourien a réalisé un grand nombre de projets à caractère social, depuis son implantation dans cette localité en 2012. Outre la priorité à l'embauche dont bénéficient ces riverains, la construction d'infrastructures sociales et la gestion de l'impact environnemental des plantations constituaient les principales contreparties voulues par les populations des 24 villages concernés. Quatre années plus tard, les chiffres avancés par le groupe singapourien parlent en sa faveur. 628 lampadaires à énergie solaire installés, 41 hydrauliques villageoises, 200 kilomètres de routes construites ou réhabilitées, 11 écoles remises à neuf et une construite, des dispensaires et autres logements d'enseignants et personnels médicaux créés. Mais aussi, la construction du pont "Pascal", qui est une passerelle



Un lampadaire solaire au village Azombe.

en bois de 120 mètres de long, reliant les départements du Ntem et du Haut-Ntem, au-dessus le fleuve Nyè. L'exploitation agro-industrielle touchent les deux départements, de par son importance (28 000 hectares). Ainsi, du village Okok, dans le Ntem, à Azombe, dans le Haut-Ntem, des installations telles que le marché ou des lampadaires

solaires frappent à l'œil du passant, du fait de leur rareté dans une bourgade ordinaire. « Une responsabilité sociale assumée par Olam », a déclaré le directeur responsabilité sociale et gestion durable pour les plantations, Olivier Desmet. Il a reconnu que si certaines réalisations sont très satisfaisantes, « d'autres nécessitent encore des améliorations, qui pour-

raient avoir lieu graduellement, et dans la durée ». Le cas des forages « dont plusieurs ont des problèmes de qualité d'eau ou des mécanismes défectueux ». Aussi, l'entretien des lampadaires solaires n'est plus assurée comme les jours qui ont suivi leur installation en 2012. Un abandon qui a causé l'arrêt de plusieurs de ces éclairages publics. Des

défections auxquelles l'on ajouterait l'insuffisance, voire l'absence de personnels soignant et enseignant dans les infrastructures scolaires et de soins. Le cas du dispensaire d'Okok, fermé, faute de personnel médical. Ou de l'école de Bouthengasse, qui n'a pour seul enseignant que sa directrice, Berthille Obono Okomo. Il revient assuré-

ment à l'Etat gabonais, qui est par ailleurs actionnaire à 40% de l'hévéaculture de Batouri, de résoudre ce problème. Autant de carences qui ont justifié la grogne d'une frange de villageois durant la visite des installations, notamment dans le village d'Okok. Terminant sur la nécessité d'une bonne gestion de l'impact socio-environnemental des plantations, Olivier Desmet a martelé le choix du groupe de suivre son « plan d'aménagement environnemental et social. Lequel appelle à respecter et protéger les milieux sensibles, telles que les zones humides (fleuves, rivières, etc), la protection de la biodiversité et des forêts importantes pour les populations. On protège ces espaces en les entourant de zones tampons », dépourvues d'activités d'exploitation. Ce qui explique, a-t-il laissé entendre, que sur les 28 000 hectares de concession d'Olam Ruber Gabon, seuls 14 000 hectares sont cultivables. Le reste de terrain correspondant majoritaire-

**CHANGEMENTS**

**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 15/01/2016**

**Union Gabonaise de Banque**

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,0914	1USD =	601,023	1 USD	637,584
CAD	1,5849	1CAD =	413,879	1 CAD	436,595
JPY	127,8000	1JPY =	5,133	100 JPY	533,737
GBP	0,7615	1GBP =	861,401	1 GBP	897,543
CHF	1,0951	1CHF =	598,993	100 CHF	62726,26
ZAR	18,2254	1ZAR =	35,991	100 ZAR	3742,67
MAD	10,8039	1MAD =	60,715	1MAD	63,14
CNY	7,1888	1CNY =	91,247	1CNY	93,98

**INDICES BOURSISERS**

	en date du	
<b>CAC 40</b>	15/01/2016	<b>4245,18</b>
<b>DOW JONES</b>	15/01/2016	<b>16379,05</b>

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**15 Janvier 2016: 29,44**